

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 JUIN 2019

Présents: ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BONEMAISON F. – BOUTET S. - CHABROL JL - COUSIN L. - DA SILVA PINTO Th - DUMAS S - GALLEAZZI J - GODET V. - LAURENT S. - MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J.- PICARELLI V. – TABOURET V. – VENUAT J. -

Absents ayant donné procuration: BARBOSA J. – BUCHET C. – CHERPRENET S – DUMONT S. - SIMON D.

Secrétaire de séance : VENUAT Jocelyne

.....

A l'ouverture de la séance, le maire donne lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout d'un point : Prix d'entrée du concert du 31 août.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Mme FARDINI Malika conseillère municipale et de Monsieur ROUSSY Alain, ex-conseiller municipal de 1995 à 2001.

1 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 :

Un dossier de subvention DETR à hauteur de 35 % sera déposé pour la construction de la halle sur un montant estimatif des travaux de 81 952.50 € HT

2- Camping municipal : règlement intérieur et tarifs :

Suite à la délégation de service public attribuant la gestion du camping à M. HAVARD à compter du 1^{er} mai, le règlement intérieur ainsi que les tarifs pour l'année 2019 ont été adoptés. (1 abstention).

3- Schéma Directeur d'Assainissement / demande de subventions :

Le conseil autorise le maire à demander une subvention au Conseil Départemental (20 %) et à l'Agence de l'Eau (50 %) dans le cadre de l'étude du nouveau schéma directeur d'assainissement.

4 – Vente d'une portion de chemin rural à Fareilles :

Le conseil municipal à la majorité (1 abstention et 1 conseiller ne prenant pas part au vote) ne donne pas suite à la demande d'acquisition par un riverain d'une portion de chemin rural à Fareilles.

5- Personnel communal :

Il a été décidé de recruter deux saisonniers au mois d'août pour renforcer les services techniques, ainsi qu'un adjoint d'animation pour remplacer un agent contractuel en arrêt maladie au service de l'accueil périscolaire. De plus une délibération prévoyant le remplacement des contractuels en cas de besoin a été validée à l'unanimité.

6. Attribution de subvention :

Une subvention de 229 € a été attribuée à l'association des Musées du Bourbonnais.

7. Recomposition du conseil communautaire du Pays d'Huriel :

En vue du prochain renouvellement des conseils municipaux, le conseil municipal a validé l'accord local fixant le nombre total des conseillers communautaires à 28 membres dont 8 pour Huriel.

8. Maintien de garantie de transfert de prêts de France-Loire vers Evoléo :

En raison d'un transfert d'activités de France-Loire vers la société Evoléo, le conseil municipal a décidé de maintenir les garanties d'emprunt en cours.

9. Décisions modificatives budgétaires :

Diverses décisions modificatives budgétaires ont été adoptées à l'unanimité ainsi que l'inscription d'une opération au budget annexe de l'assainissement relative à l'étude du schéma directeur d'assainissement pour un montant de 70 000 €.

10. Concert du 31 août : prix de l'entrée :

Le prix de l'entrée au concert du 31 août à la salle des fêtes en hommage à Johnny Halliday est fixé à 9 € avec une consommation gratuite.

11. Transfert de la compétence Eau et Assainissement :

Le conseil municipal décide de reporter la date de transfert de la compétence Assainissement prévue le 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026.

7 – Affaires générales :

Le maire expose à l'assemblée l'intérêt pour la commune à s'engager dans une démarche globale du Conseil Départemental envers les communes de l'Allier en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

Point sur l'avancement des travaux de la place de la Toque, du mini-stade et de la maison de santé.

Bilan de l'inauguration de la mare pédagogique qui a eu lieu en juin en présence des enfants des écoles.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le MERCREDI 10 JUILLET 2019 à 19 h.